

# RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS

2023



**Valor**3e

L'avenir de vos déchets commence  
chez vous !

Photo de couverture :  
chantier de construction  
du centre de transfert des déchets  
de Saint-Christophe-du-Bois.

**Directrice de la Publication :**

Danièle GADAIS

**Rédaction :**

Sylvain MAUDET

**Maquette :** ICI

**Photos :**

Dominique Drouet,  
NTU médias, S.KOH, Valor3e

**Impression :** ICI

**Tirage :** 700 exemplaires



Le rapport annuel 2023 traduit la continuité de l'engagement de **Valor3e** pour une limitation de ses impacts environnementaux.

Ceci s'exprime, tout d'abord, par le choix d'un papier à la fois recyclé et recyclable. Ce papier est réalisé par des usines situées en Europe qui sont toutes certifiées : Ecolabel EU, ISO 14 001, ISO 50 001, TCF (sans chlore), FSC® et conforme au règlement européen REACH sur le suivi des substances dangereuses et nocives.

Ensuite, cet engagement pour l'environnement nous a conduits à choisir un imprimeur engagé, garanti par le label Imprim'Vert et la démarche PEFC et FSC®. Le personnel est ainsi formé à adopter une démarche respectueuse de l'environnement. Toutes les chutes de papiers liées à la conception de ce document sont recyclées. Des encres non toxiques sont utilisées pour l'impression.

Enfin, **Valor3e** a décidé de travailler avec une entreprise locale pour limiter l'impact carbone de la dimension transport. Cette entreprise se situe à moins de 20 km du siège de **Valor3e** ce qui réduit d'autant les émissions de carbone.



# SOMMAIRE



Édito du Président	p. 05
Présentation du Syndicat	p. 06 à 13
Les faits marquants 2023	p. 14 à 21
Données financières 2023	p. 22 à 27
Les déchets traités en 2023	p. 28 à 37



Signature de la convention du groupement d'autorités concédantes

## ÉDITO

Après un début de mandat marqué par la pandémie mondiale, une guerre sur le continent européen et un cycle inflationniste inconnu depuis près de 40 ans, 2023 est une année d'une normalité retrouvée qui est certes toute relative !

Nous avons ainsi pu faire de 2023, une année studieuse et fondatrice pour la suite.

En effet, de nombreuses réunions ont permis de travailler en étroite collaboration avec nos intercommunalités adhérentes pour faire avancer et aboutir nos projets. On peut citer par exemple **l'étude sur le transfert de la compétence traitement, la construction du centre de transfert des déchets de Saint-Christophe-du-Bols**, la mise en ligne de notre nouveau site Internet et la poursuite du déploiement de nos réseaux sociaux.

L'année 2023 a permis également de lancer de manière effective plusieurs projets qui constituent les bases et les fondements de l'action de **Valor3e** pour les années à venir.

À ce titre, on peut citer deux exemples :

- **la signature en janvier 2023 du groupement d'autorités concédantes** en vue de la construction et de l'exploitation du futur incinérateur de la Prairie de Mauves à Nantes.
- **la pose de la première pierre du centre de tri de la société publique locale UniTri** sur la commune de Mauléon.

Ces deux projets sont structurants et vont traduire les choix et orientations faits par **Valor3e** pour les prochaines décennies puisque dans le premier cas, l'horizon du contrat est 2045, et dans le deuxième cas 2033. Ces projets de territoire sont donc présents pour une ou plusieurs décennies. Ils vont ainsi participer pleinement à la maîtrise d'une filière locale

et pérenne pour la valorisation de nos déchets sous forme de matières premières recyclées et d'énergie. Ces projets participeront également à mieux maîtriser l'environnement économique du traitement des déchets ménagers.

Afin de réaliser ces projets d'envergure, notre territoire doit poursuivre son adaptation et son évolution pour massifier les tonnages, améliorer son indépendance vis-à-vis des opérateurs économiques et s'assurer du plein exercice d'une concurrence ouverte entre les opérateurs.

Dans tous les cas, il s'agit de mener une réflexion commune avec nos structures adhérentes, mais également avec nos partenaires extérieurs, pour rechercher la mise en place d'outils partagés et de projets communs.

Le service public de gestion des déchets ménagers doit continuer son évolution pour répondre aux nouvelles demandes de la population, aux nouveaux enjeux environnementaux, aux nouvelles contraintes réglementaires et à un environnement financier contraignant.

C'est donc bien ensemble que le service public de gestion des déchets ménagers de demain doit être bâti et développé au bénéfice des populations de nos territoires et des entreprises locales.

**Valor3e** continuera au-delà de 2023, son action pour que l'avenir de nos déchets commence chez nous !

**Cédric VAN VOOREN**  
Président du Syndicat  
Mixte **Valor3e**



# PRÉSENTATION DU SYNDICAT



Usine UVÉOR de Bourgneuf-en-Mauges

## Notre histoire

Il y a vingt ans le SMEVED (Syndicat Mixte d'Etudes pour la Valorisation et l'Elimination des Déchets) a vu le jour. Ce syndicat avait pour mission d'étudier la mise en place d'une filière de traitement des déchets ménagers résiduels qui soit à la fois locale, pérenne, respectueuse de l'environnement et économiquement viable.

Adopté en avril 2005, le schéma d'équipements à mettre en place a été confié au Syndicat Mixte **Valor3e**. Depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2006, c'est donc lui qui intervient en tant qu'établissement public local en charge du traitement des déchets ménagers résiduels.

La singularité de **Valor3e** est le résultat d'une coopération entre 4 intercommunalités des départements de Maine-et-Loire et de la Loire-Atlantique, face aux grandes agglomérations nantaise et angevine.

Depuis 2009, le syndicat est en charge de la gestion des ordures ménagères résiduelles. À compter de 2017, il a renforcé sa compétence en assurant la gestion du tri des déchets ménagers recyclables.

La gouvernance de **Valor3e** est assurée par un comité syndical. Il s'agit de l'organe délibérant qui, par ses choix, détermine la politique générale de traitement et de valorisation des déchets ménagers dont **Valor3e** à la charge.

## Nos intercommunalités adhérentes

**CHOlet**<sup>®</sup>  
agglomération

CA Cholet Agglomération  
[www.cholet.fr](http://www.cholet.fr)

**OH!**  
CLISSON  
SEVRE & MAINE  
TOUJOURS!

CA Clisson Sèvre  
& Maine Agglo  
[www.clissonsevremaine.fr](http://www.clissonsevremaine.fr)

**sevre  
loire**  
communauté

CC Sèvre & Loire  
[www.cc-sevreluire.fr](http://www.cc-sevreluire.fr)

**MAUGES**  
COMMUNAUTÉ

CA Mauges Communauté  
[www.maugescommunaute.fr](http://www.maugescommunaute.fr)

## Notre territoire



### Le saviez-vous ?

Valor3e couvre pas moins de 59 communes des départements de Maine-et-Loire et de Loire-Atlantique soit une commune sur 20 de la Région des Pays-de-la-Loire.

# PRÉSENTATION DU SYNDICAT

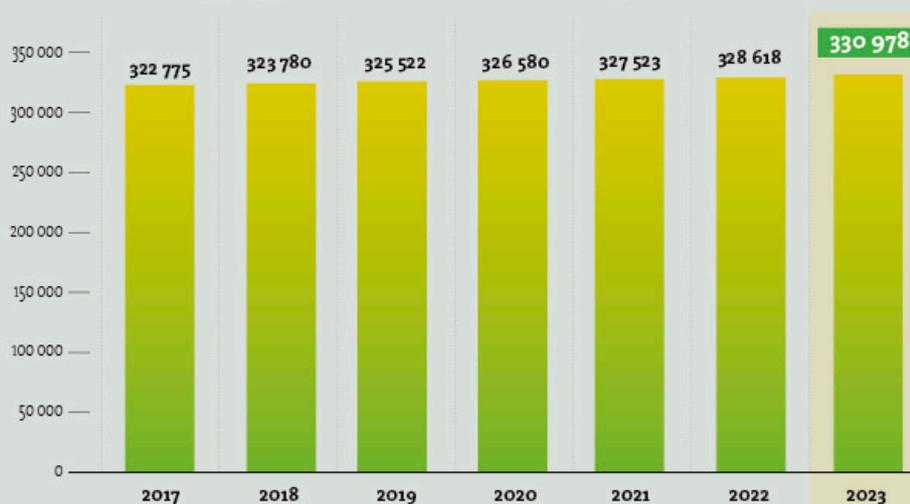


- CA Mauges Communauté
- CA Cholet Agglomération
- CA Clisson, Sèvre & Maine Agglo
- CC Sèvre & Loire

## Notre population



## La population de Valorge



## Nos équipements



## Notre mission

**Valor3e a pour mission unique : assurer le traitement et la valorisation des déchets ménagers produits par les habitants du territoire. Les déchets concernés sont les ordures ménagères résiduelles et les déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives.**

Valor3e exerce cette compétence qui lui est confiée par ses 4 intercommunalités adhérentes. Cela comprend :

- La détermination des orientations stratégiques
- Le choix des modes de traitement
- La réalisation des équipements
- Les décisions sur les modes de gestion des équipements

De fait, le champ d'actions des intercommunalités est :

- La collecte des bacs et sacs jaunes
- La collecte des ordures ménagères
- La gestion et le traitement des déchets issus des déchèteries

- Les modes de financement du service public d'élimination des déchets
- La promotion de comportements écoresponsables
- Les relations avec les éco-organismes

Depuis sa création **Valor3e** a fait le choix de concilier maîtrise d'ouvrage publique pour les sites et recours aux opérateurs privés pour des marchés de traitement.

**Ce choix de concilier public et privé a pour objectif d'assurer une concurrence effective entre les opérateurs privés et une maîtrise des coûts.**

**Valor3e** est ainsi propriétaire de son unité de valorisation énergétique et organique, des centres de transfert de Saint-Germain-sur-Moine et de Saint-Christophe-du-Bois, tout en faisant appel aux opérateurs privés pour exécuter des marchés de prestations de services.

# PRÉSENTATION DU SYNDICAT

## Le comité syndical

Il appartient au Comité Syndical de se prononcer et de trancher dans plusieurs domaines :

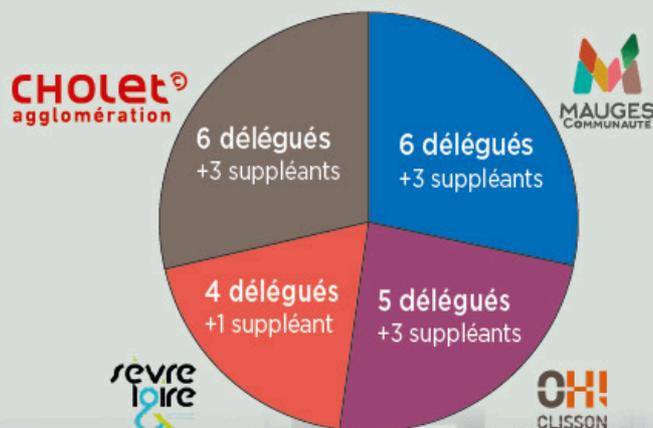
- Le budget et les tarifs de traitement des déchets dont **Valor3e** a la charge
- Les marchés publics
- Les conventions et partenariats
- Les équipements

**Le Comité Syndical est l'organe principal délibérant de Valor3e. Toutes les grandes orientations et décisions liées au traitement et à la valorisation des déchets ménagers sur le territoire de Valor3e sont décidées par le Comité Syndical.**

**Le Comité Syndical est composé de membres élus : 21 membres titulaires et 10 membres suppléants.**

La représentativité de chaque collectivité est calculée en fonction de la population de chaque structure intercommunale adhérente. Aucune structure adhérente ne dispose ainsi d'une majorité à elle seule.

- **CA Cholet Agglomération :**  
28,5 % des voix délibératives du Comité Syndical
- **Mauges Communauté :**  
28,5 % des voix délibératives du Comité Syndical
- **Clisson Sèvre & Maine Agglo :**  
24 % des voix délibératives du Comité Syndical
- **Communauté de communes Sèvre & Loire :**  
19 % des voix délibératives du Comité Syndical



## Composition du Comité Syndical au 1<sup>er</sup> janvier 2023

### POUR CHOLET AGGLOMÉRATION



Jean-François  
BAZIN



Christine  
DECAENS



Marie-Christine  
GALY



Annick  
JEANNETEAU



Christophe  
PIET



Cédric  
VAN VOOREN

### POUR MAUGES COMMUNAUTE



Gladys  
DAVODEAU



Chantal  
GOURDON



Isabelle  
HAIE



Christian  
LAURENDEAU



Lydie  
PINEAU



Gilles  
PITON

### POUR CLISSON SÈVRE & MAINE AGGLO



Philippe  
BRETAUDEAU



Suzanne  
DESFORGES



Stéphane  
ENTEME



Danièle  
GADAIS



Agnès  
PARAGOT

### POUR SÈVRE & LOIRE



Joël  
BARAUD



Jean-Luc  
GAULTIER



Christian  
LUNEAU



Xavier  
RINEAU

N.B. : au premier janvier 2024 le Comité Syndical est désormais composé de 22 membres car la CC Sèvre & Loire compte un délégué supplémentaire du fait de l'augmentation de sa population.

# PRÉSENTATION DU SYNDICAT

## Le bureau Valor3e

L'instance de pilotage quotidien est le Bureau. Il s'agit d'un organe restreint composé du Président, des Vice-Présidents ainsi que des membres du bureau. Son objectif est de préparer les différents dossiers en amont des conseils syndicaux. C'est au sein de cette instance que la ligne politique de **Valor3e** est dessinée et préparée.



**Cédric  
VAN VOOREN**

Président



**Gilles  
PITON**

1<sup>er</sup> Vice-Président

en charge du groupe  
de travail Finances  
Suivi des marchés  
publics



**Danièle  
GADAI**

2<sup>e</sup> Vice-Président

en charge du  
groupe de travail  
Communication  
Suivi des  
exploitations



**Xavier  
RINEAU**

3<sup>e</sup> Vice-Président

en charge du groupe  
de travail Nouveaux  
flux - Compétence  
traitement



**Annick  
JEANNETEAU**

4<sup>e</sup> Vice-Président

en charge du groupe  
de travail Avenir des  
sites - Gestion des  
transferts



**Christian  
LAURENDEAU**

membre  
du bureau



**Philippe  
BRETAUDEAU**

membre  
du bureau



**Jean-Luc  
GAULTIER**

membre  
du bureau



**Christophe  
PIET**

membre  
du bureau

## Les groupes de travail

Les quatre groupes se réunissent plusieurs fois dans l'année pour préparer le travail et les décisions à prendre lors du Comité Syndical.

Les groupes de travail sont constitués d'élus, de techniciens des structures adhérentes, du personnel de l'équipe de **Valor3e** et le cas échéant de bureaux d'études. **Ils permettent la prise de décisions futures en validant ou non les orientations proposées ainsi que les études réalisées.**

Voici la composition des troupes de travail au 1<sup>er</sup> janvier 2023 :

### 1. Finances – Suivi des marchés publics

PITON Gilles  
GOURDON Chantal  
HAIE Isabelle  
PIET Christophe  
VAN VOOREN Cédric  
BAZIN Jean-François  
GADAIS Danièle  
DESFORGES Suzanne  
POILANE Dominique  
RINEAU Xavier  
BARAUD Joël  
DUCHIER William

### 2. Avenir des sites – Gestion des transferts

JEANNETEAU Annick  
DAVODEAU Gladys  
PITON Gilles  
BODEREAU Anne-Rachel  
PIET Christophe  
SECHET Dominique  
RAUD Jean-François  
GAULTIER Jean-Luc

### 3. Nouveaux flux – Compétence traitement

RINEAU Xavier  
LAURENDEAU Christian  
PINEAU Lydie  
CHOUTEAU Eric  
DECAENS Christine  
GALY Marie-Christine  
TIGNON Jean-Robert  
BRETAUDEAU Philippe  
PARAGOT Agnès  
RAUD Jean-François  
GAULTIER Jean-Luc

### 4. Communication – Suivi des exploitations

GADAIS Danièle  
LAURENDEAU Christian  
VAN VOOREN Cédric  
BREGEON Jean-Paul  
BERNARD Marion  
RINEAU Xavier



#### Le saviez-vous ?

Au moins un élu de chaque intercommunalité participe à chacun des groupes de travail.

## L'équipe de Valor3e

L'équipe de Valor3e est une équipe composée de 4 personnes. Il y a :

- Un directeur
- Un responsable administratif et financier
- Une assistante administrative
- Un chargé de communication



**Cédric VAN VOOREN**  
Président



**Vincent VÉRON**  
Directeur



**Sylvain MAUDET**  
Responsable  
administratif  
et financier



**Sylvie BOIDRON**  
Assistante  
administrative



**Mathieu BOURASSEAU**  
Chargé de  
communication

*A quitté la structure  
le 08/03/2024*

## LES FAITS MARQUANTS 2023



## Le site Internet

**Dans le cadre du développement de sa présence digitale, Valor3e a fait le choix d'une refonte totale de son site Internet. Ce dernier a été mis en ligne à partir de mai 2023.**

Entièrement revu le nouveau site Internet fait la part belle aux informations liées au traitement des déchets et aux filières de valorisation qui sont utilisées pour les déchets des habitants du territoire.

**L'ambition du site est de devenir un véritable portail d'information sur les déchets et sur la structure.**

Valor3e est ainsi présenté et expliqué : le fonctionnement, les élus, le rôle des Instances...

Pour mieux appréhender la question de la gestion des déchets, le site Internet a été enrichi d'une partie ludique. Différents quiz sont ainsi mis en ligne pour réviser ses connaissances sur le traitement des déchets. Pour apprendre en s'amusant ou pour approfondir son niveau, le site Internet présente 5 quiz plus ou moins difficiles pour s'adapter à toutes et à tous. Il est même possible de partager ses résultats sur ses réseaux sociaux pour jouer ou défier ses amis.

Dès la page d'accueil, nos réseaux sociaux sont visibles et accessibles pour permettre à tous les visiteurs de nous retrouver et de suivre nos actualités sur les supports de leur choix. Les autres rubriques comme le kiosque info ou les actualités sont toujours présentes.

Le site est régulièrement enrichi et mis à jour. On peut ainsi citer la mise en ligne progressive des quiz. D'autres changements vont continuer d'arriver sur le site Internet pour inviter les visiteurs à renouveler la consultation de notre site.

Enfin, dans un esprit facilitateur et de transparence, le design du site fait la part belle aux lignes épurées pour avoir le meilleur confort de lecture possible.



Pose de la 1<sup>re</sup> pierre du centre de tri

## LinkedIn



En 2022 Valor3e a mis en place Facebook, X, Instagram. En 2023, nous sommes arrivés sur le réseau social professionnel LinkedIn !

Cette arrivée a permis de renforcer la présence numérique du Syndicat Mixte **Valor3e** en allant vers un public différent des autres réseaux. Le public visé est plutôt les professionnels ou les intervenants dans le secteur du déchet : industriels, élus, opérateurs, prestataires, collectivités, avocats, financeurs, étudiants, fonctionnaires des structures équivalentes...

Pour faire connaître et reconnaître **Valor3e**, il a été mis sur une communication généraliste présentant la structure et ses actualités. **Cela a rapidement permis de faire de ce réseau un des plus actifs pour Valor3e en termes d'abonnés, de publications et de commentaires.**

## C'est quoi ton entreprise ?

Depuis de nombreuses années, **Valor3e** participe à l'opération de l'office de tourisme « Osez Mauges » pour faire découvrir les outils industriels du territoire. Organisée durant le mois d'octobre, le Syndicat Mixte **Valor3e** a ouvert ses portes pour 3 visites.

**En tout, ce ne sont pas moins de 55 personnes que nous avons accueilli durant ce mois d'octobre.**

Durant ces journées, **Valor3e** présente le film sur le fonctionnement de l'UVÉOR. Mais il n'y a rien de mieux que d'aller au contact des déchets, du process pour prendre conscience que nous jetons encore beaucoup de choses ! Durant près d'une heure, les visiteurs sont ainsi plongés dans le traitement des ordures ménagères résiduelles et sont bluffés que l'on puisse produire un compost à partir des déchets qui sont jetés dans les sacs noirs.

Afin de répondre aux questions et de recueillir le sentiment des visiteurs, un temps d'échange est systématiquement organisé. C'est l'opportunité pour les habitants de poser leurs questions. Et pour **Valor3e** c'est un moment qui permet de casser les différents préjugés liés au tri, au traitement et au recyclage. On ne compte plus les fois où l'on entend dire « je pensais que tout était brûlé ou enfoui ! ».

Un questionnaire de satisfaction est distribué à chaque personne pour permettre de faire évoluer la visite et les explications données selon les retours faits par les visiteurs.

## Changement du biofiltre de l'Unité de Valorisation Énergétique et Organique (UVÉOR) de Bourgneuf-en-Mauges

Soucieux de maintenir un site qui n'émet pas d'odeur, l'exploitant du site de Bourgneuf-en-Mauges a procédé au remplacement du biofiltre.



Le biofiltre est un dispositif d'épuration de l'air, qui permet de filtrer les odeurs émises vers l'extérieur dues à notre activité de traitement des ordures ménagères résiduelles. Il est composé de bois déchiqueté pour assurer la bonne circulation de l'air à l'intérieur. Il représente un support idéal pour le développement des micro-organismes. Ces derniers se développent en se nourrissant de ce bois déchiqueté mais aussi des particules odorantes. **De cette manière totalement naturelle, sans intervention humaine ou chimique, l'odeur liée au traitement des ordures ménagères résiduelles est filtrée et épurée.**

Le dernier changement du biofiltre avait été effectué il y a 8 ans dans l'unité de valorisation énergétique et organique de Bourgneuf-en-Mauges, signe d'un bon entretien de celui-ci. Il a fallu trois semaines pour remplacer les 1300 m<sup>3</sup> de biomasse par une nouvelle.

## LES FAITS MARQUANTS 2023

## L'étude sur l'étendue de la compétence traitement des déchets

**En 2021, le Syndicat Mixte Valor3e a engagé une nouvelle étude pour répondre à une problématique : celle de la sécabilité de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés.**

En effet, les dispositions du code général des collectivités territoriales indiquent qu'il n'est pas possible de découper la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés entre un syndicat et ses adhérents. Devant faire prévaloir ce principe de non-sécabilité de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés, **Valor3e** et ses structures adhérentes ont réfléchi, étudié et imaginé une nouvelle organisation du service public de gestion des déchets permettant de se mettre en conformité avec le code général des collectivités territoriales.

Ce long travail d'étude a nécessité les étapes suivantes :

- État des lieux du territoire et de l'exercice de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés
- Échanges avec d'autres collectivités dans la même situation via une réunion organisée par AMORCE
- Établissement de divers scénarii d'évolution allant de la disparition du syndicat jusqu'à la reprise la plus intégrative des filières de traitement au sein de **Valor3e**
- Étude approfondie de trois scénarii
- Rencontre avec le syndicat départemental vendéen TRIVALIS et un de ses adhérents pour présenter leurs fonctionnements, leurs relations et leurs organisations respectives pour l'exercice du service public de gestion des déchets
- Vérification par une étude prospective et complémentaire de la validité d'un des trois scénarii
- Rencontre avec toutes les intercommunalités adhérentes pour présenter cette étude complémentaire
- Validation par le Comité Syndical de **Valor3e** du scénario final lors de la séance du 14 décembre 2023

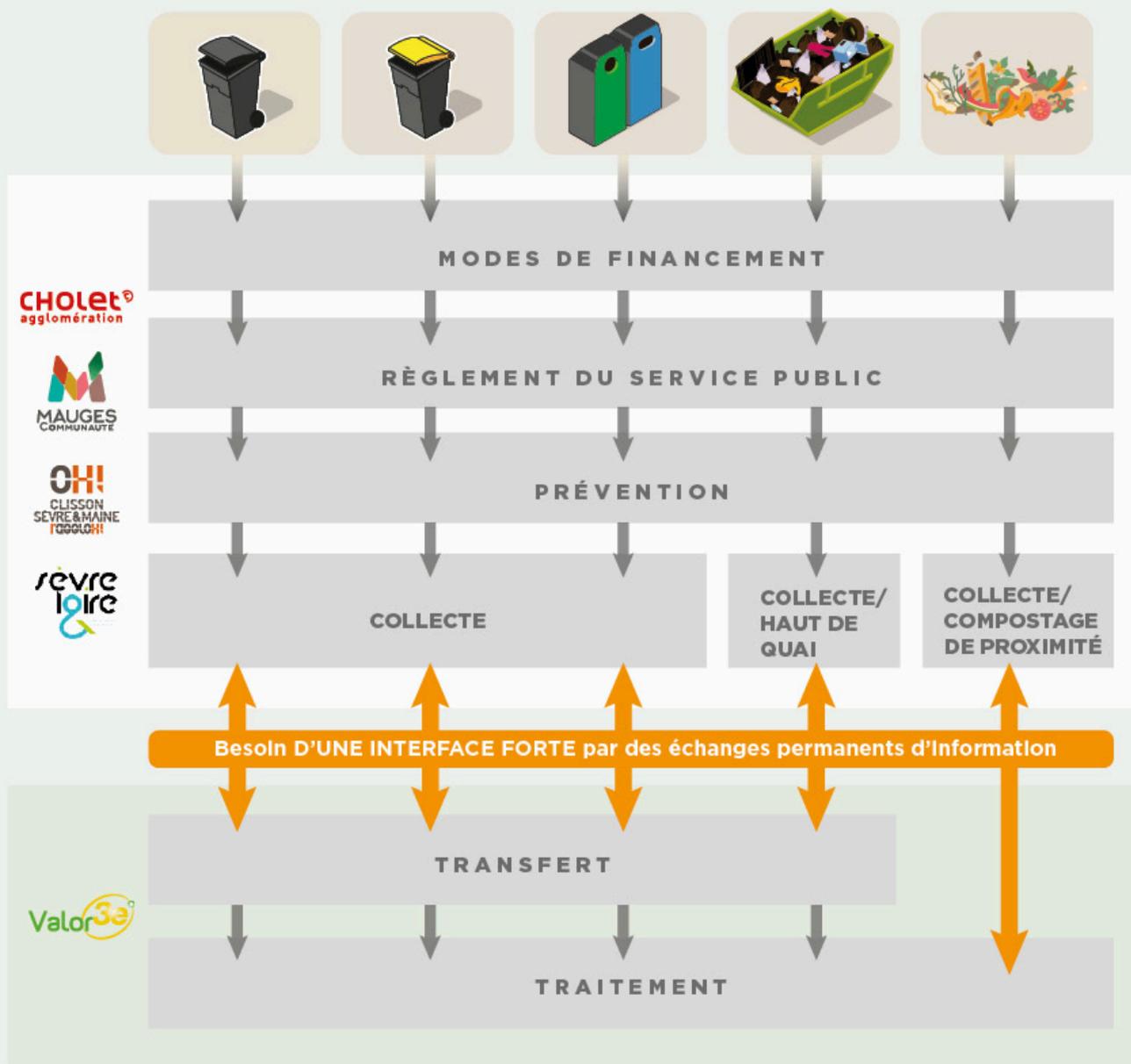
Tout ce travail n'a été possible que grâce à l'étroite collaboration entre les 4 intercommunalités adhérentes et **Valor3e**. Des rencontres régulières ont permis une émulation positive capable de rechercher des solutions partagées aux divers problèmes soulevés.

**Le Comité Syndical a validé cette étude qui aboutira au transfert de l'ensemble de la compétence traitement des déchets ménagers et assimilés vers Valor3e.**

De cette manière, les intercommunalités adhérentes vont se concentrer sur le reste des missions formant le service public de gestion des déchets à savoir la collecte et ses modalités, le mode de financement du service, la communication et la promotion des bons gestes via les plans locaux de prévention, le règlement du service public, la gestion et l'exploitation des déchèteries à savoir la gestion des hauts de quais.

À l'inverse, le Syndicat Mixte **Valor3e** va pouvoir développer et renforcer son action pour disposer de filières de traitement qui soient locales, pérennes et économiquement soutenables. Après avoir réalisé ceci en matière d'ordures ménagères résiduelles, de déchets ménagers recyclables, **le transfert de compétence va permettre d'étendre cela aux déchets issus des déchèteries et aux autres types de déchets comme les papiers-journaux-magazines ou le verre collectés en points d'apport volontaire ou les biodéchets y compris les déchets alimentaires.**

# Schéma de partage de la gestion des déchets ménagers et assimilés entre les intercommunalités et Valorze



L'ANNÉE 2023 EN PHOTOS



Pose de la première pierre du centre de tri d'UniTri



Étude sur le transfert de la compétence



Chantier de construction du centre de transfert à Saint-Christophe-du-Bois



Visite de l'UVÉOR



Travaux sur le process de tri de l'UVÉOR

## LES FAITS MARQUANTS 2023

### JANVIER

#### Signature du groupement d'autorités concédantes

Le jeudi 26 janvier 2023 s'est déroulée au siège de Nantes Métropole, la signature officielle de la convention instituant le groupement d'autorités concédantes pour le projet de création d'une nouvelle unité de valorisation énergétique sur le site de la Prairie de Mauves à Nantes.

Ce groupement est une véritable alliance des territoires puisque les partenaires sont au nombre de huit. Il y a :

- Nantes Métropole
- Trivalis
- Syndicat Mixte Centre Nord Atlantique
- Communauté de Communes du Pays d'Ancenis
- Redon Agglomération
- Cap Atlantique
- Grand Lieu Communauté
- Syndicat Mixte **Valor3e**

**Ce projet commun a pour objectif de réduire la part de l'enfouissement** en procédant à la valorisation énergétique de toutes les ordures ménagères résiduelles afin d'alimenter un réseau de chauffage urbain. Ce projet va également permettre de pallier les difficultés résultant de la diminution du nombre des outils de traitement des déchets.

La signature de cette convention lie les différents partenaires jusqu'en 2045, date de la fin de la délégation de service public qui portera la construction du nouvel équipement.

### FÉVRIER

#### Remplacement d'une trémie d'alimentation

En janvier-février 2023, **Valor3e** a fait procéder au remplacement de la trémie d'alimentation située juste après la fosse de réception des déchets. Il s'agit du premier équipement de la chaîne de tri de l'unité de valorisation énergétique et organique de Bourgneuf-en-Mauges. Cette trémie est la porte d'entrée des déchets dans le process de tri-compostage.

La trémie précédente avait été installée en juin 2011. Elle a pu accueillir presque 250 000 tonnes de déchets durant son fonctionnement. Pour limiter les arrêts liés à des pannes, il a été décidé de changer cet équipement pour un nouveau. Ce nouvel équipement sera en mesure de transporter environ 100 tonnes par jour d'ordures ménagères vers le tube de préfermentation.

### MARS

#### Permis de construire à Saint-Christophe-du-Bois

La commune de Saint-Christophe-du-Bois a délivré le permis de construire en mars pour autoriser la construction du centre de transfert des déchets ménagers.

D'une superficie d'environ 1000 m<sup>2</sup>, ce nouvel équipement sera en mesure de réceptionner les déchets du Choletais en fonctionnement normal. Il accueillera du lundi au vendredi, les ordures ménagères résiduelles collectées sur le territoire de Cholet Agglomération ainsi que les collectes des points d'apport volontaire du verre.

Il pourra servir de site de secours en cas de difficulté sur l'autre centre de transfert situé sur la commune de Saint-Germain-sur-Moine.

**Ce nouveau site sera équipé d'une toiture photovoltaïque afin que le bâtiment produise plus d'énergie électrique qu'il n'en consomme.** L'insertion paysagère a également été travaillée pour limiter l'impact visuel du nouveau bâtiment.



AVRIL

### Nouveaux marchés de tri avec le groupement de commandes

Poursuivant le format précédent, **Valor3e** a été le mandataire d'un groupement de commandes avec plusieurs intercommunalités du nord des Deux-Sèvres pour passer un marché commun de tri pour les déchets ménagers recyclables issus des collectes sélectives. En avril 2023, une consultation des entreprises a été mise en ligne avec différents lots correspondant aux centres de transfert utilisés pour vider les collectes sélectives. Ces différents lots ont été organisés et mis sur le marché pour améliorer la concurrence entre les opérateurs privés.

Ce nouveau marché a permis de retenir des centres de tri modernes répondant aux standards actuels pour ce qui concerne les territoires qui collectent le flux emballages. En parallèle, le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels a été fermé car il était devenu trop vétuste.

**Ce nouveau marché a démarré le 1<sup>er</sup> Juillet 2023, et va permettre d'assurer la continuité du service public jusqu'à l'ouverture du centre de tri de la SPL UniTri.**

MAI

### Rencontre Valor3e / Trivalis

Le 25 mai, le syndicat départemental Trivalis est venu présenter au groupe de travail son organisation et son fonctionnement vis-à-vis du traitement des déchets collectés dans les déchèteries vendéennes. Il s'agissait pour les élus de **Valor3e** de prendre connaissance de ce qui est pratiqué chez nos voisins, et ainsi imaginer le futur fonctionnement de notre syndicat vis-à-vis des flux à traiter..

À cette occasion, le président de Trivalis accompagné d'autres élus et de ses services, ont pu présenter leur fonctionnement et mettre en avant les difficultés qu'ils ont pu rencontrer, mais aussi les réussites obtenues.

De nombreux sujets ont été évoqués : le suivi des filières REP, la mise en place d'un observatoire des déchets, les relations à mettre en place entre le syndicat et ses adhérents, le calcul des coûts restant dus par les adhérents.... Au cours de cette rencontre les élus ont pu échanger, discuter, et confronter leur vision et mieux appréhender le futur fonctionnement de **Valor3e**.

JUIN

### Fermeture du centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels

Après plus de 26 années de fonctionnement, le centre de tri de Saint-Laurent-des-Autels a fermé ses portes à la fin du mois de juin 2023.

Au cours de cette période de fonctionnement, le site a pu trier les déchets recyclables des habitants des Mauges, du pays d'Ancenis, de la Communauté de Communes Erdre et Gèvres, du vignoble nantais. Et depuis 2018, le site accueillait les emballages de la Communauté de Communes du Thouarsais. Véritable outil de proximité, le centre de tri a permis de fournir du travail à de nombreux habitants du territoire puisque depuis son démarrage, le travail était effectué en partie par une entreprise d'insertion.

L'outil a vécu ses dernières journées de fonctionnement, car il était devenu obsolète face à l'arrivée des nouvelles technologies de tri, comme les séparateurs optiques et les robots de tri commandés par une intelligence artificielle. **Valor3e** avait travaillé de manière anticipée sur cette fermeture avec son exploitant et l'entreprise d'insertion pour préparer au mieux cet événement.



## SEPTEMBRE

### Démarrage de la production de CSR à partir des refus de Bourgneuf-en-Mauges

Les refus primaires issus de l'unité de valorisation énergétique et organique de Bourgneuf-en-Mauges sont désormais acheminés sur le site vendéen de Trivalandes pour être préparés sous forme de combustibles solides de récupération.

Jusqu'au mois de septembre 2023, les refus de notre usine étaient enfouis. Pour limiter l'enfouissement, le syndicat Mixte **Valor3e** s'est associé à Trivalis et à la Communauté d'Agglomération de Pornic Pays de Retz pour procéder à la transformation des refus en CSR. **Ce nouvel équipement permet ainsi après des étapes de tri, de séparation des éléments fins, des lourds et des légers, de préparer une matière résiduelle qui est brûlée au sein de chaudières industrielles pour fournir l'énergie nécessaire aux entreprises pour leur production.**



## NOVEMBRE

### Restitution finale de l'étude sur le transfert de la compétence traitement.

Après avoir établi un diagnostic initial, les élus et les techniciens se sont attelés à vérifier quelles hypothèses d'évolution devraient être mises en place. Pour cela, un cabinet d'études a accompagné les élus et les techniciens des structures adhérentes et **Valor3e** pour étudier successivement sept scénarii.

Le Comité Syndical a retenu l'approfondissement des trois scénarii suivants :

- 1- le traitement des flux issus des déchèteries
- 2- le transport et le traitement de tous les flux sans la revente des matières recyclables
- 3- le transport et le traitement de tous les flux avec la revente des matières recyclables

**Après plus d'une dizaine de réunions et de rencontres, les élus du Comité Syndical se sont prononcés sur le scénario n°3.**

## DÉCEMBRE

### Visite de l'Unité de préparation de CSR de Trivalandes

Les élus et le personnel de **Valor3e** avec les services techniques des structures adhérentes ont été invités par Trivalis à visiter l'unité de préparation de combustibles solides de récupération (CSR) de Trivalandes sur la commune de Saint-Christophe-du-Ligneron.

Cette visite illustre les coopérations mises en œuvre avec les voisins vendéens pour chercher des solutions communes aux problématiques rencontrées. Cette unité de préparation de CSR sert à alimenter des chaudières industrielles implantées dans les entreprises en Vendée. **Les déchets sont donc préparés et transformés en produits combustibles devant ainsi une véritable énergie pour des entreprises qui n'ont plus recours aux énergies fossiles.**



# DONNÉES FINANCIÈRES 2023



**Le contexte économique de l'année 2023 est encore marqué par une année de crise. Après la brutale contraction de l'économie causée par la crise sanitaire et la surchauffe de la reprise qui est intervenue ensuite, l'année 2023 a poursuivi la très forte inflation des coûts entamée l'année précédente. 2023 a été également marqué par une remontée des taux d'intérêts tout aussi rapide et forte pour endiguer la hausse de l'inflation.**

C'est dans ce contexte, entre incertitudes économiques et crises que le budget de 2023 a été préparé puis exécuté.

Se reposant sur ses bases prudentes, l'exécution budgétaire a permis de dégager des excédents budgétaires tant dans la section de fonctionnement que dans la section d'investissement. Ces données permettent ainsi d'améliorer les comptes dont le résultat 2022 avait fortement souffert des éléments économiques extérieurs.

**La situation financière de Valor3e est ainsi mieux armée pour préparer son avenir et anticiper ses projets qui nécessiteront une mobilisation financière plus importante.**

L'environnement économique et financier restera tendu durant plusieurs années en raison de :

- la hausse des taux d'intérêts qui augmente mécaniquement le coût des investissements,
- du niveau des prix de traitement qui sont dépendants des équipements ouverts aux déchets des collectivités et de leur nombre sur le territoire,
- d'une évolution vertigineuse de la fiscalité à travers la taxe générale sur les activités polluantes.

Une détente sur les prix peut être attendue avec la mise en service progressive des futurs équipements tels que le centre de tri de la SPL UniTri, le centre de traitement et de valorisation des déchets de la Prairie de Mauves.

## Une fiscalité toujours en hausse

La principale fiscalité applicable aux déchets est la taxe générale sur les activités polluantes (TGAP). Depuis sa création, si elle est restée supportable par les budgets, cela n'est plus le cas depuis 2020.

Dès 2025, les taux applicables seront trois fois plus importants que les taux de 2020 pour l'incinération. Pour l'enfouissement, le taux 2025 sera quatre fois celui de 2019.

**Ceci est largement supérieur aux évolutions de l'inflation connues en 2022 et 2023**

Les graphiques représentent la hausse du montant de la TGAP suite au choix fait par le législateur en 2017. Cette hausse est connue jusqu'en 2025.



### Le saviez-vous ?

Depuis sa création, le paiement de la taxe générale sur les activités polluantes est la dépense qui a le plus augmenté. Entre 2021 et 2023, l'évolution est très largement supérieure à l'inflation ! Entre 2021 et 2023, la somme due au titre de la TGAP a augmenté de 44 % !

Montant de taxe à payer pour l'enfouissement d'une tonne.



Montant de taxe à payer pour l'incinération d'une tonne.



Lors de la création de **Valor3e**, en 2006, la TGAP représentait un coût annuel de 68 076 €. En 2021 ce coût était de 569 180 €. En 2022 **Valor3e** a dû consacrer la somme de 728 027 €. En 16 ans la somme que **Valor3e** doit payer à l'État a ainsi été multipliée par près de 11 fois !

68 076 €



2006

569 180 €



2021

728 027 €



2022

820 487 €



2023

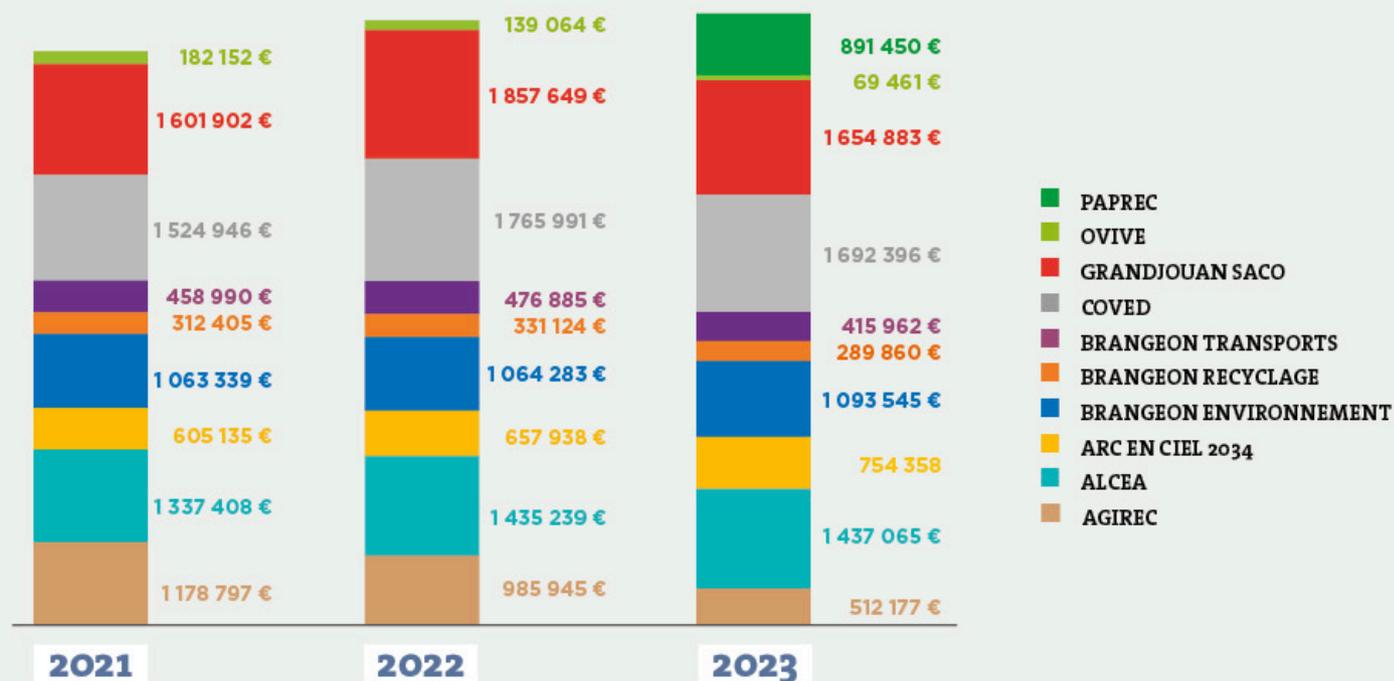
## DONNÉES FINANCIÈRES 2023

### Les marchés publics

Comme tous les ans, une partie des marchés publics sont renouvelés au gré de leur durée. Après le renouvellement de l'exploitation du site de Bourgneuf-en-Mauges en 2022, l'année 2023 a été marquée par le renouvellement des marchés de tri des déchets ménagers recyclables et par l'attribution du marché de construction du centre de transfert des déchets de Saint-Christophe-du-Bois.

Les prestations de services que sont les marchés de traitement (ordures ménagères résiduelles et déchets ménagers recyclables) représentent toujours la très grande partie des marchés publics passés et exécutés sur le plan financier par Valor3e. Pour cela, une dizaine de prestataires sont titulaires des différents marchés.

### Répartition des marchés publics selon les prestataires



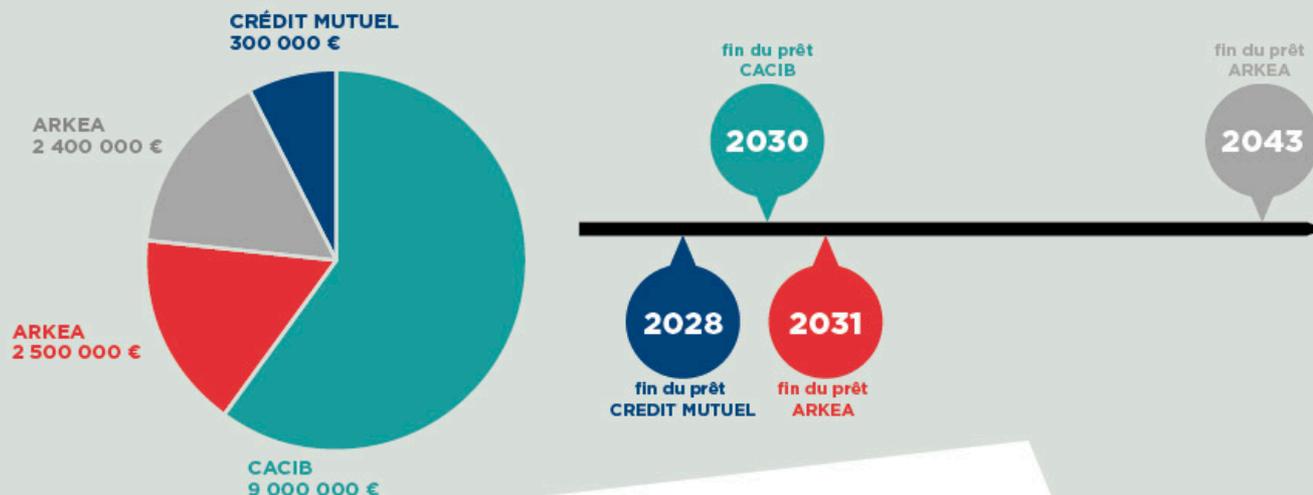
## La gestion de la dette

En 2023, et pour la première fois depuis 2018, **Valor3e** a eu recours au financement bancaire pour porter ses investissements en contractant un emprunt auprès d'un établissement bancaire français. Ce nouvel emprunt maintient le nombre de prêts en cours au 31 décembre 2023 à quatre puisque durant l'année 2023, le remboursement d'un emprunt a été terminé. Cet emprunt a permis le financement du chantier de construction du site de Saint-Christophe-du-Bois.

**Valor3e** travaille avec trois établissements bancaires qui sont des banques régionales et mutualistes. La dette est majoritairement à taux fixe pour garantir les risques.

Situation au 31/12/N	ANNÉE 2020	ANNÉE 2021	ANNÉE 2022	ANNÉE 2023
Capital Restant Dû	7 502 292,57 €	6 696 551,63 €	5 763 414,09 €	7 477 577,67 €
Annuité de l'année	884 002,24 €	909 434,56 €	933 137,54 €	714 314,81 €
Dette par habitant	22,97 €	20,45 €	17,54 €	22,67 €

## Répartition des montants empruntés par prêteur



### Le saviez-vous ?

Pour assurer la soutenabilité de sa dette, 3 des 4 emprunts sont à taux fixe qui sont compris entre 0,93 % et 4,30 %.

## DONNÉES FINANCIÈRES 2023

## Les dépenses

Dans le contexte inflationniste des années 2022 et 2023, tous les marchés de prestation de services ont vu leurs coûts de traitement augmenter de manière sensible.

À côté de cet élément, la hausse ininterrompue de la taxe générale sur les activités polluantes rajoute un surcoût au traitement de plus en plus important. Malheureusement les baisses de tonnages d'ordures ménagères ne suffisent plus à compenser ces augmentations de coûts.

	Année	Dépense par an	Dépense par mois	Dépense annuelle par habitant
 Ordures ménagères résiduelles	2021	4 523 432 €	376 953 €	13,39 €
	2022	5 216 081 €	434 673 €	15,76 €
	<b>2023</b>	<b>5 075 826 €</b>	<b>422 985 €</b>	<b>15,34 €</b>
 Déchets ménagers recyclables	2021	3 870 511 €	322 543 €	11,46 €
	2022	3 757 803 €	313 150 €	11,35 €
	<b>2023</b>	<b>4 286 098 €</b>	<b>357 174 €</b>	<b>12,95 €</b>
 Gestion de Valor3e	2021	375 653 €	31 304 €	1,11 €
	2022	415 291 €	34 608 €	1,25 €
	<b>2023</b>	<b>428 921 €</b>	<b>35 743 €</b>	<b>1,30 €</b>

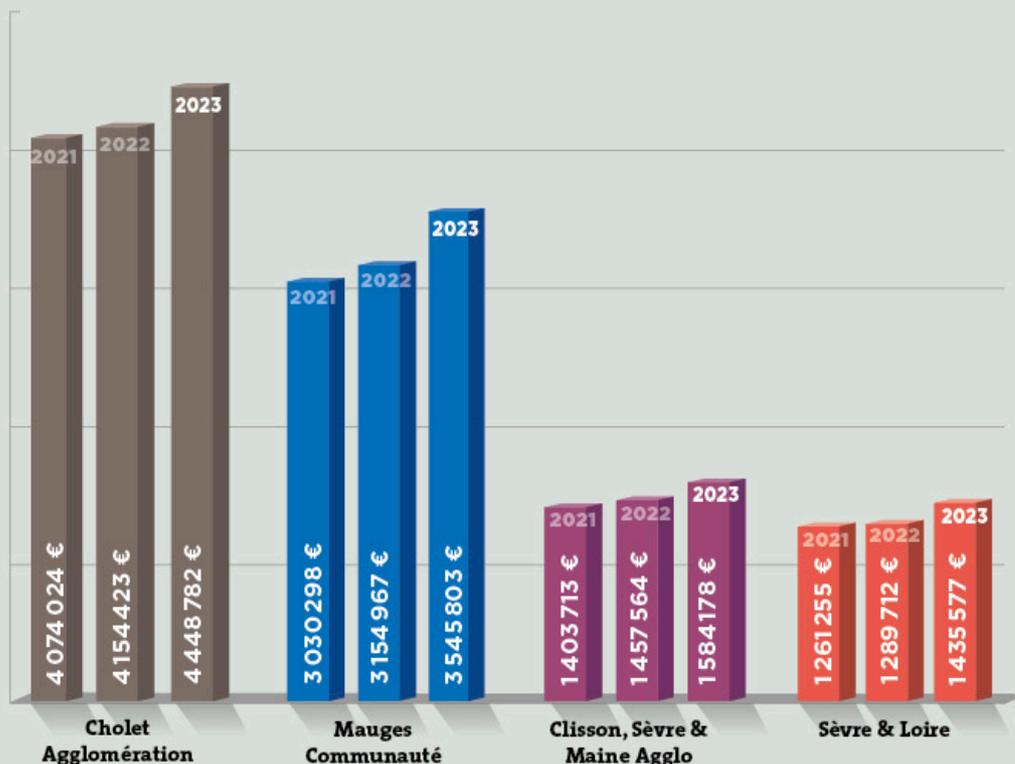
## Les recettes

La seule ressource de **Valor3e** ce sont les factures qu'il adresse à ses collectivités adhérentes pour les prestations réalisées pour leur compte. En effet, **Valor3e** ne dispose pas de ressources propres indépendantes. Les intercommunalités adhérentes sont donc les seuls financeurs de **Valor3e**.

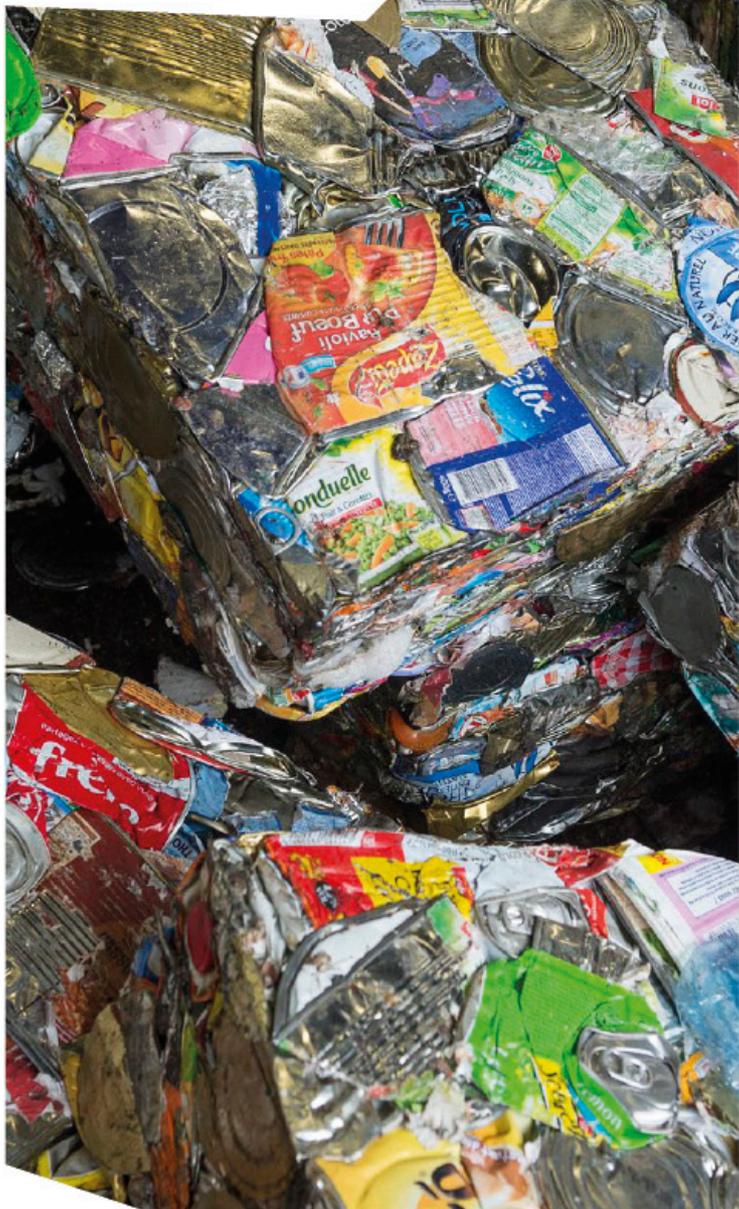
Pour cela une grille tarifaire est préparée par les services avec les élus du groupe de travail Finances. Adoptée lors du vote du débat d'orientations budgétaires, cette grille s'applique à compter du 1<sup>er</sup> janvier et durant toute l'année.



## Répartition des recettes versées par chaque structure adhérente



# LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2023



## Une double baisse

L'année 2023 est marquée par une double baisse : les tonnages des deux flux gérés par **Valor3e** (ordures ménagères résiduelles et déchets ménagers recyclables) sont en baisse par rapport à l'année précédente.

Les actions engagées par les collectivités adhérentes (équipements des habitants en bac de collecte pour les déchets recyclables, soutien à l'équipement en composteurs individuels ou collectifs, programmes locaux de prévention et de réduction...) portent leurs fruits.

Les tonnages d'ordures ménagères résiduelles sont en baisse constante depuis de nombreuses années et cela concerne désormais les déchets ménagers recyclables.

Entre 2020 et 2023, un habitant a ainsi diminué de 7 Kg sa production d'ordures ménagères résiduelles. Pour les déchets ménagers recyclables, la baisse est, sur la même période, du même niveau à savoir 7 Kg/Hab.

### Les données de Valor3e en 2023 :



**Ordures ménagères  
résiduelles**



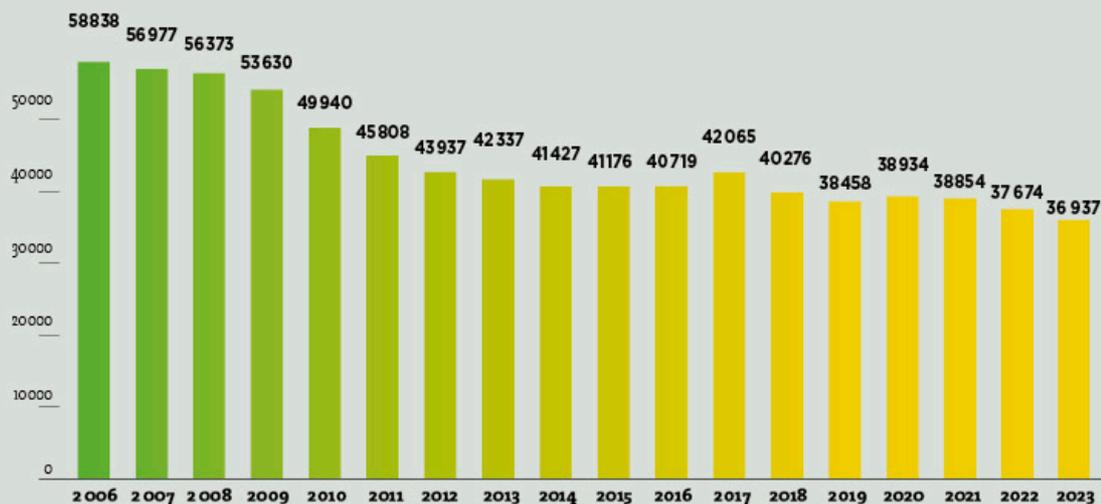
**Déchets ménagers  
recyclables**

# Les ordures ménagères résiduelles

## Évolution des ratios en Kg/Hab



## Évolution des tonnages annuels



### Le saviez-vous ?

En 15 ans le volume total d'ordures ménagères a baissé de 20 000 tonnes ! Cela représente le poids de 50 TGV.

## LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2023

### Détail par intercommunalité adhérente

Ordures ménagères résiduelles (tonnages collectés)



CA Cholet Agglomération

CA Clisson, Sèvre & Maine Agglo

CC Sèvre & Loire

CA Mauges Communauté

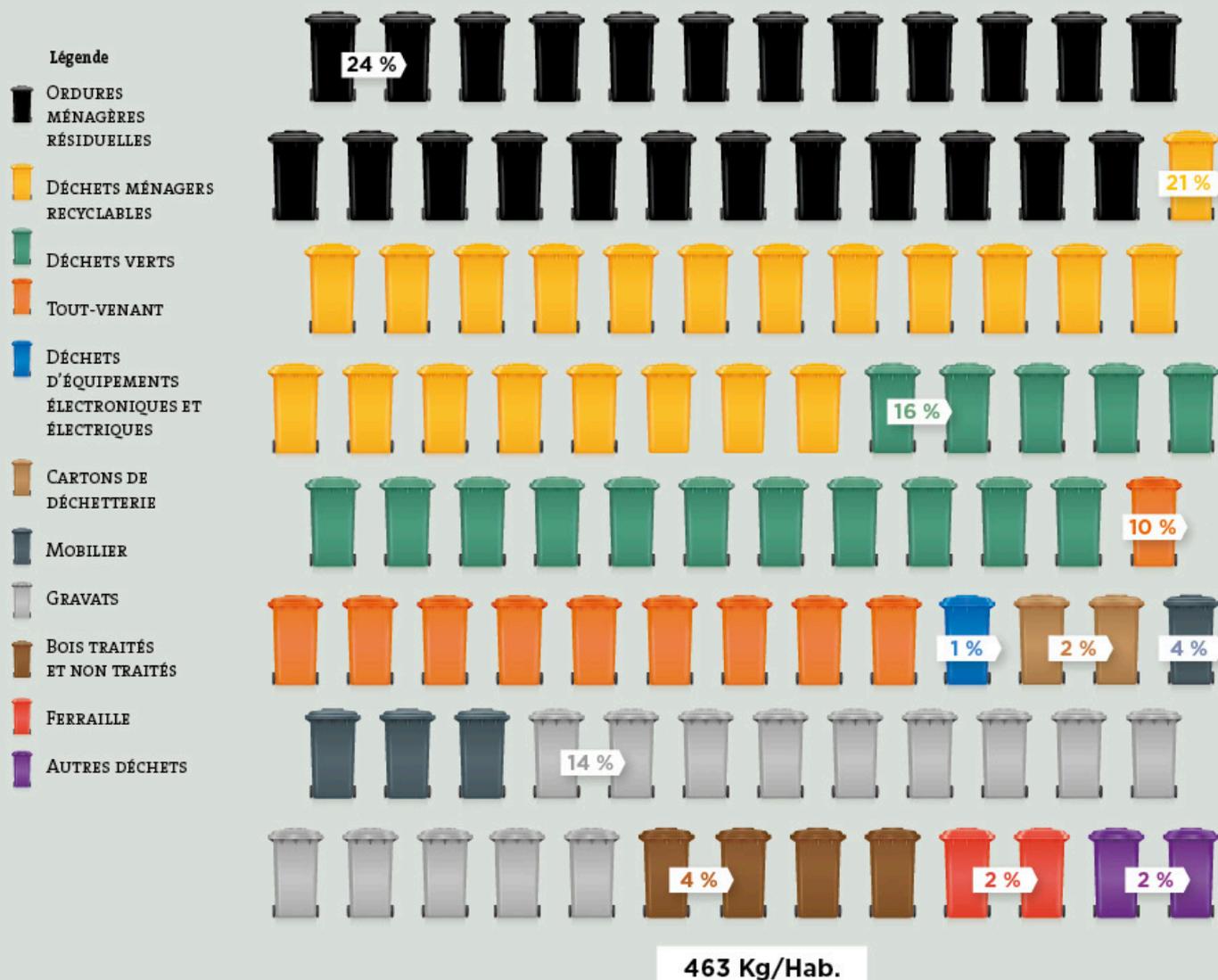
## Les types de déchets produits par habitant

L'année 2023 témoigne du ralentissement économique connu au niveau mondial.

**Les habitants ont ainsi produit globalement moins de déchets en passant de 526 Kg/Hab en 2022 à 463 Kg/Hab en 2023.**

En 2021, ce chiffre était même de 574 Kg/Hab. Les efforts faits par les citoyens sont amplifiés par les effets de la crise économique et des incertitudes géopolitiques du monde actuel.

Si on ramène cette production à 100 poubelles, cela représente la répartition suivante :



## LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2023

### Le bilan par matière par filière

#### Valorisation biologique

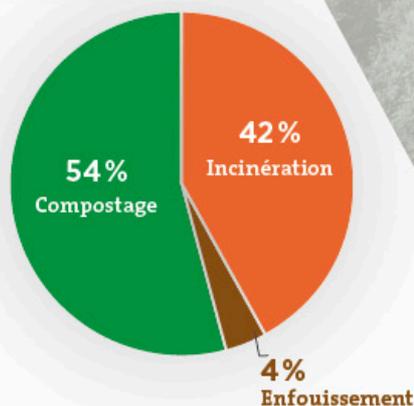
Traitement par compostage



En 2023, Valor3e a traité 36 937 tonnes d'ordures ménagères résiduelles. En voici le bilan matière :



### Ordures ménagères résiduelles





### Valorisation énergétique

Traitement  
par incinération

  
chaleur  
12 108 MWh

  
mâchefer  
3 142 t

  
métaux ferreux  
193 t

  
électricité  
4 377 MWh

  
refiom  
479 t

  
métaux  
non ferreux  
29 t



### Enfouissement

  
biogaz  
430 MWh

## LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2023

### Le tri par collectivité adhérente

Déchets ménagers recyclables hors verre (tonnages expédiés)



CA Cholet Agglomération

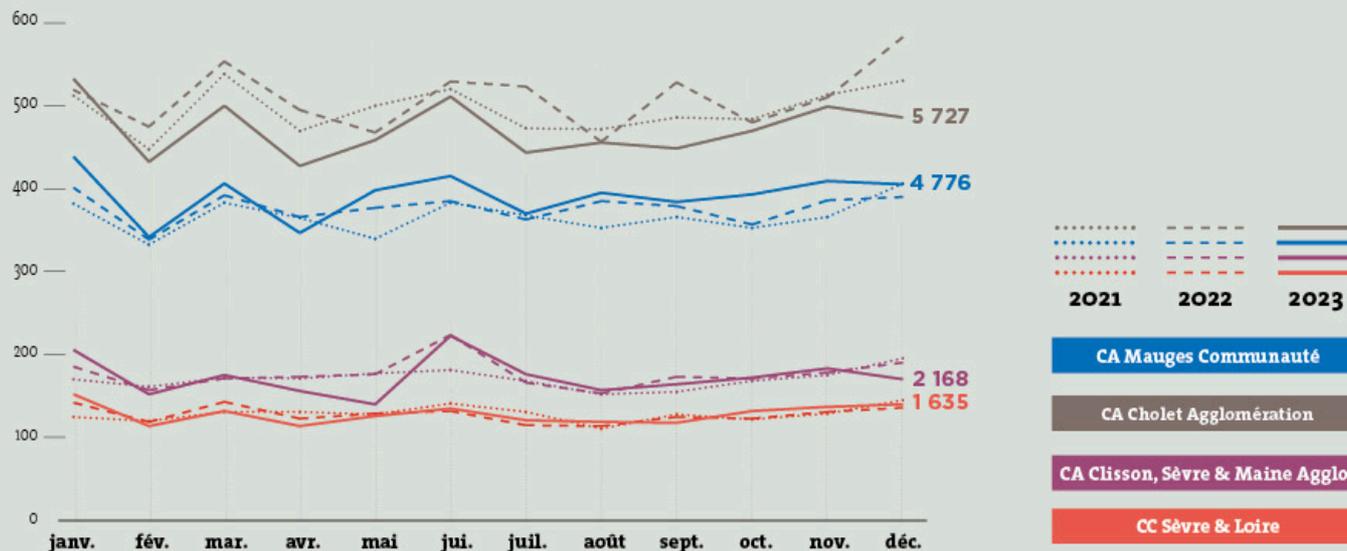
CA Clisson, Sèvre & Maine Agglo

CC Sèvre & Loire

CA Mauges Communauté

## Comparatif des suivis mensuels des collectes sélectives

Le graphique ci-dessous présente les tonnages valorisés selon chaque collectivité :



## Évolution annuelle des refus de tri



## LES DÉCHETS TRAITÉS EN 2023

**17 439 tonnes**  
de déchets recyclables,  
cela permet de créer :

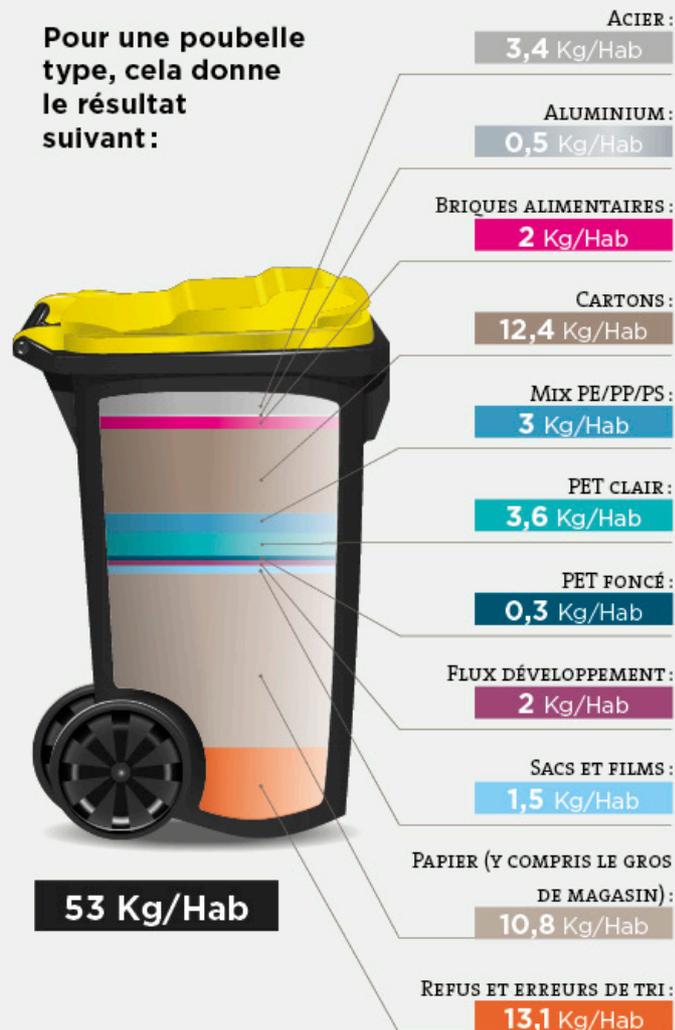


**+** Le saviez-vous ?

Les habitants de **Valor3e** trient 5,5 Kg de plus de déchets recyclables que la moyenne nationale qui est à 51,5 Kg

## Déchets recyclables par habitant

Pour une poubelle type, cela donne le résultat suivant :



**+** Le saviez-vous ?

Le flux développement est le nouveau standard de tri demandé par l'éco-organisme en charge des emballages. Ce flux regroupe tous les plastiques durs hormis le PET clair, le PP et le PEHD.

# Sites de traitement utilisés par Valorge



**Légende**

-  Poubelle noire: ordures ménagères résiduelles
-  Poubelle jaune: déchets ménagers recyclables





Conception / Impression : 2 021 4862 - www.com.le.fr - Crédits photos : D. Drouot - NTU Médias - Valor3e - COVID - Droits réservés.



SUIVRE NOS ACTUALITÉS

[www.valor3e.fr](http://www.valor3e.fr)

# Valor3e

L'avenir de vos déchets commence  
chez vous !

**Syndicat Mixte Valor3e**  
**ZI La Bergerie**  
**1 Rue Thomas Edison**  
**49 280 LA SÉGUINIÈRE**

**Tél. 0 252 600 923**  
**contact@valor3e.fr**